

# CHEF DE PROJET MONTAGE SOLAIRE

Brevet fédéral avec certificat SOLARTEUR®

## Bases de la technique thermique

---

### Identification du module

#### Public cible

Ce module s'adresse aux groupes professionnels suivants :

Technique du bâtiment	Installateur/trice de chauffage CFC Installateur/installatrice sanitaire CFC Concepteur/conceptrice en technique du bâtiment CFC
Électrotechnique	Installateur/installatrice électricien/électricienne CFC Électricien/électricienne de montage CFC Concepteur/conceptrice en installations électriques CFC
Enveloppe du bâtiment	Couvreur/couvreuse CFC Étancheur/étancheuse CFC Façadiste CFC Plombier/Plombière CFC Charpentier/Charpentière CFC
Autres	Métallier/Métallièrre CFC

Professionnels d'autres secteurs sur demande.

#### Conditions

Le cours s'adresse aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et qui sont prêts, en fonction de leurs connaissances préalables, à approfondir une partie des supports de cours en autodidacte.

Une expérience dans le secteur solaire est un atout.

Pour la formation continue de chef/cheffe de projet en montage solaire AFP, les conditions énoncées dans les directives doivent être respectées.

#### Dispense de module

Les professionnels du secteur de la technique du bâtiment qui ont obtenu le certificat fédéral de capacité au cours des trois dernières années (date de référence : début du cours) ou qui sont titulaires d'un examen professionnel (EP) ou d'un examen professionnel supérieur (EPS) peuvent être dispensés du module « Bases de la technique thermique ». Le module dispensé est déduit du coût du cours.

#### Durée indicative

30 leçons de 45 minutes

#### Compétences

Les participants (PT) au module connaissent les bases de la technique thermique dans la technique du bâtiment.

Les participants connaissent les principaux composants et leur fonction.

Les participants sont capables de comprendre les installations standard et connaissent les prescriptions en vigueur.

Ce module ne permet pas aux participants d'obtenir l'autorisation de réaliser des installations d'eau potable conformément aux directives de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).

#### Objectifs de formation

##### Principes physiques de la technique thermique (env. 15 leçons)

Les participants connaissent les unités et les symboles courants de la thermodynamique et de la mécanique des fluides et les appliquent. (K2)

Les participants sont capables de calculer des installations simples et de dimensionner des conduites à l'aide de formules et de listes de contrôle. (C3)

# CHEF DE PROJET MONTAGE SOLAIRE

Brevet fédéral avec certificat SOLARTEUR®

## Bases de la technique thermique

---

### Installations de chauffage (env. 8 leçons)

Les participants connaissent et comprennent les principaux composants de la production, de la distribution et du dégagement de chaleur. (C1)

Les participants connaissent les différentes sources d'énergie et les systèmes de chauffage correspondants. (K1)

Les participants sont capables de citer les avantages et les inconvénients des différents systèmes de chauffage. (C3)

Les participants sont capables de déterminer la taille d'une chaudière de remplacement pour des immeubles d'habitation. (C3)

Les participants savent comment la chaleur est produite, stockée, distribuée et diffusée. (C2)

### Installations sanitaires (env. 4 leçons)

Les participants connaissent et comprennent les principaux composants des systèmes de production, de stockage et de distribution d'eau chaude. (C2)

Les participants sont capables de déterminer la consommation d'eau chaude des immeubles d'habitation. (C3)

Les participants connaissent les différentes possibilités de produire de l'eau chaude de manière efficace et sûre. (C1)

### Techniques de raccordement des tuyaux (env. 3 leçons)

Les participants connaissent les types de conduites et de raccords les plus courants. (C1)

Les participants connaissent les mesures de protection contre la corrosion permettant d'installer un réseau de conduites durable et sûr. (C1)

### Évaluation des compétences

Le module se termine par un examen écrit (90 minutes). Les recueils de formules et les supports de cours sont autorisés comme aides.

### Reconnaissance

Le module de base GWT fait partie de la formation continue de chef de projet en montage solaire FA. Les personnes qui réussissent les neuf modules peuvent obtenir l'admission à l'examen professionnel fédéral. Celles qui réussissent les modules EUM, DWA, GET, GWT, ST, PV et WP reçoivent le certificat Solarteur®.

### Validité

La réussite du module est attestée par un certificat de module valable 5 ans.